© Drogues Info Service - 18 décembre 2025

Vos questions / nos réponses

Comment aider mon fils

Par Nt06346 Postée le 02/09/2023 07:19

> Bonjour, je voudrais savoir comment moi en tant que mère je peux aider mon fils. Il vit chez moi, a un travail en cdi, conduit(encore jeune conducteur). Je lui ai dit qu il devait se faire aider, d abord en parler à notre médecin qui est jeune et qu il connaît bien pour le guider. Je lui ai rappelé qu avec sa consommation quotidienne de cannabis, il risquait de tout perdre. Et que c était idiot, surtout qu il ya encore un il était en accident de travail. J ai vu qu il existait des centres de consultation aussi pour les parents

---

Mise en ligne le 04/09/2023

Bonjour,

Nous sommes sensibles à vos préoccupations en ce qui concerne votre fils qui consomme du cannabis.

Nous ignorons si votre fils désire agir sur sa consommation et s'il est prêt à entrer en démarche de soins. Sachez que seule sa motivation lui permettra de trouver les ressources nécessaires pour enclencher un changement.

Nous entendons combien cela est douloureux pour vous et combien vous vous inquiétez pour son futur. Votre fils exerce actuellement un travail en CDI, ce qui est précieux et qui montre que sa consommation ne change pas sa façon d'être et d'agir. En ce qui concerne la conduite de son véhicule et les dépistages qui pourraient être demandés par les forces de l'ordre, nous vous joignons ci-après notre tableau qui vous permettra de connaitre les seuils de dépistage.

Si vous souhaitez engager un dialogue avec lui à propos de vos ressentis en rapport avec sa consommation, nous vous glissons quelques articles issus de notre site internet qui pourront peut-être vous permettre de faciliter la discussion avec lui. Vous trouverez ces articles dans la rubrique "les drogues et vos proches" jointe ainsi que notre fiche sur le cannabis.

Nous vous joignons aussi 2 petits guides initulés "guide à l'arrêt du cannabis" et "cannabis, ce qu'il faut savoir" que vous pourrez télécharger et imprimer et qui pourra lui permettre de réfléchir au sujet de sa consommation.

Pour répondre à votre question, Il existe en effet des Centres de Soins d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie (CSAPA) au sein desquels sont proposées des Consultation spécifiques pour les jeunes consommateurs et/ou pour leur parents. Ce sont des CJC (Consultations Jeunes Consommateurs). Vous pouvez y prendre rendez vous pour y obtenir des informations, des conseils destinés au parents de jeunes consommateurs et du soutien, le temps nécessaire. Ces consultations s'adressent aux jeunes de 11 à 25 ans et à leurs parents.

Vous pouvez prendre rendez-vous indépendamment de votre fils. Il pourra engager cette démarche de son coté, dès lors qu'il y sera prêt.

Les consultations sont gratuites et confidentielles. Elles sont assurées par des équipes pluridisciplinaires (médecins, infirmiers, psychologues, travailleurs sociaux...) spécifiquement formés en addictologie. Nous vous joignons ci-après quelques adresses dans votre ville. N'hésitez pas à les contacter pour des informations et/ou un rendez-vous.

Si vous souhaitez échanger plus amplement à propos de votre situation, nos écoutants sont disponibles 7j/7 de 8h à 2h du matin au 0800 23 13 13 (appel anonyme et gratuit) et par tchat de 14h à minuit.

Avec tout notre soutien,

Bien cordialement

Pour obtenir plus d'informations, n'hésitez pas à prendre contact avec les structures

---

Association Addictions France - CSAPA de Pau

5 Avenue du 143ème RIT
Centre d'affaires Les Messagers
64000 PAU

Tél : 05 59 82 90 13
Site web : addictions-france.org/etablissements/csapa-de-pau/
Secrétariat : Le lundi 9h/19h, mardi 9h/17h30 mercredi 9h/18h, jeudi 9h/19h, vendredi 9h/17h
Accueil du public : Aux horaires du secrétariat.
Autre : Permanence d'addictologie assurée par un travailleur social à Point d'Eau (3 rue de Segure) tous les mardis pour les publics précaires, marginalisés

Voir la fiche détaillée

CEID Béarn Addictions

25 bis rue Louis Barthou
64000 PAU

Tél : 05 59 27 42 43
Site web : ceid-addiction.com/services/centres-daccueil/
Accueil du public : Lundi 12h45/17h30, Mardi 12h45h/19h et de Mercredi à Vendredi : 9h/12h et 12h45/18h. Possibilité de consultation à distance. Et sur rendez-vous des consultations délocalisées dans le département
Substitution : lundi 12h45/17h, mardi 12h45/19h et du mercredi au vendredi 12h45/17h30
Consultat° jeunes consommateurs : Jeunes jusqu'à 25 ans sur rendez-vous au 05 59 27 94 94. Consultation Parents/entourage sur rendez-vous au 05 59 27 77 11

Voir la fiche détaillée

En savoir plus :

- Fiche sur le cannabis
- Dossier dépistage : tableau des durées de positivité
- guide à l'arrêt du cannabis
- cannabis, ce qu'il faut savoir
- les drogues et vos proches